



Les  
Producteurs  
de lait  
du Québec

Longueuil, le 15 octobre 2020

**PAR COURRIEL**

Monsieur Philippe Bourke  
Président  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
140, Grande Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet :** Réponse des Producteurs de lait du Québec aux questions transmises par la commission d'enquête portant sur le *Projet d'augmentation du cheptel laitier de la Ferme Lansî sur le territoire de la municipalité de Saint-Albert* et sur le *Projet d'augmentation du cheptel laitier de la Ferme Landrynoise inc. sur le territoire de la municipalité de Saint-Albert*

---

Monsieur,

La présente constitue la réponse des Producteurs de lait du Québec (PLQ) aux questions formulées par la commission d'enquête sur les projets cités en objet.

En introduction, les PLQ représentent les 4 877 fermes laitières de la province, qui livrent quelque 3,3 milliards de litres de lait annuellement et dont la vente totalise des recettes à la ferme de plus de 2,7 milliards de dollars. C'est une organisation démocratique dont les orientations sont définies par l'assemblée générale des membres et qui est administrée par un conseil d'administration composé des présidents des 14 conseils régionaux.

La mission des PLQ est de rassembler les producteurs de lait du Québec par son leadership dans la mise en marché d'un lait de grande qualité, répondant aux attentes de la société, et assurer le développement durable des fermes laitières. De plus, en ce qui concerne la vision de l'organisation, celle-ci vise à obtenir entre 2015 et 2020 une croissance rentable des marchés d'au moins 10 % et à profiter d'une mise en commun nationale des marchés et des revenus pour assurer la pérennité de fermes laitières de plus en plus efficaces, sous gestion de l'offre, fortes et dynamiques dans toutes les régions. Ces deux énoncés mettent de l'avant les caractéristiques visées pour l'ensemble des fermes laitières de la province.

Par rapport au développement durable, un des exemples d'actions des PLQ en la matière est le développement et la mise en œuvre du programme national d'assurance qualité proAction. Ce programme couvre la qualité du lait, la salubrité de celui-ci, la traçabilité des animaux, le bien-être animal, la biosécurité sur les fermes et, à partir de septembre 2021, l'environnement. Toutes les fermes laitières doivent, sans distinction, être accréditées au programme, en vertu du *Règlement des producteurs de lait sur le programme proAction* (chapite M-35.1, r. 207.1).

.../2

Les programmes d'aide à la relève en production laitière et d'aide au démarrage d'entreprises laitières des PLQ constituent également d'autres moyens mis en place par l'organisation afin de répondre à ce volet de sa mission. La participation de l'organisation à la recherche appliquée et au transfert technologique pour l'amélioration de la durabilité de la production, autant lors de projets et d'événements qu'en partenariat avec des chaires de recherche, est une autre des stratégies utilisées afin de favoriser les pratiques durables sur toutes les fermes de la province. Les efforts collectifs sont d'ailleurs mesurés à intervalle lors de la réalisation des analyses du cycle de vie de la production laitière de la province. Ainsi, entre 2011 et 2016, l'empreinte carbone, l'utilisation d'eau et l'utilisation de terres pour la production de lait au Québec ont diminué respectivement de 8,7%, de 12,5% et de 16,2%. Ces résultats représentent bien l'impact de l'amélioration des pratiques et de la productivité accrue pour l'ensemble des fermes laitières.

En ce qui concerne la taille des fermes, l'organisation n'a pas de position sur le sujet. Cette dernière est liée au contexte particulier de chaque entreprise, qui présente à tout moment des avantages ou des inconvénients. De plus, le contexte prévalant actuellement sur le Système centralisé de vente de quota, soit de faibles quantités offertes à la vente comparativement aux offres d'achat, limite le potentiel de croissance en production laitière.

Les PLQ œuvrent à réaliser les objectifs communs à toutes les fermes exprimés dans sa mission et sa vision. Le développement durable, la pérennité des fermes, leur efficacité, leur capacité à répondre aux attentes de la société et leur contribution au développement de leurs régions sont ainsi soutenus par l'organisation.

En espérant avoir pu répondre aux questions soumises, veuillez accepter, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.



Florence Bouchard Santerre,  
Directrice de la Recherche économique